



Département fiscal



•
Latournerie Wolfrom
& Associés

Société d'Avocats

164, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
Tél : 33 (0)1 56 59 74 74 – Fax : 33 (0)1 56 59 74 75 – contact@latournerie-wolfrom.com - www.latournerie-wolfrom.com



Le département fiscal

Le département fiscal du cabinet d'avocats Latournerie Wolfrom & Associés intervient dans tous les domaines de la fiscalité française et internationale.

Notre équipe intervient pour une clientèle variée (entreprises françaises et internationales, fonds d'investissements, collectivités territoriales, établissements publics et dirigeants d'entreprises), en particulier sur les aspects suivants :

Fiscalité des entreprises :

- Traitement des points fiscaux afférents aux opérations de restructuration, fusions-acquisitions, LBO ;
- Assistance lors de vérifications fiscales et de contentieux ;
- Réalisation d'audits ou de due diligence dans le cadre d'opérations d'acquisition ;
- Mise en place de plan de stock-options ou d'autres outils d'incitation financière pour les dirigeants ;
- Assistance des entreprises étrangères pour la structuration de leurs investissements en France ;
- Prix de transfert ;
- Fiscalité des flux de dividendes, intérêts et autres droits de propriété intellectuelle ;
- Réorganisations transfrontalières ;
- Aspects fiscaux des opérations de financements d'actifs, investissements en Outre-Mer ;
- Fiscalité des opérations immobilières.

Fiscalité des acteurs publics :

- Aspects fiscaux des opérations de délégation de services publics ;
- Contrats de partenariat public-privé (PPP, BEH et BEA) ;
- Assistance fiscale des collectivités territoriales ;
- Fiscalité/politique fiscale des collectivités territoriales d'Outre Mer.

Fiscalité personnelle :

- Conseil fiscal du dirigeant d'entreprise (cession, transmission, modes de rémunération...) ;
- Optimisation du patrimoine transfrontalier ;
- Transmission du patrimoine ;
- Incitations fiscales à l'investissement.



Notre équipe fiscale intervient dans l'ensemble de ces domaines en étroite collaboration avec les autres départements du cabinet.

La démarche fiscale est entreprise le plus en amont possible sur les dossiers afin que les aspects fiscaux puissent être gérés dans les meilleures conditions, et ainsi pour que soient mises en œuvre les stratégies fiscales les plus adaptées aux besoins de nos clients.

Quelques exemples d'interventions :

- Assistance du fonds d'investissement CDC Capital Investissements dans le cadre de l'acquisition par LBO du Groupe Carré Blanc (due diligence et structuration fiscale) ;
- Assistance du fonds d'investissement Société Générale Capital Europe dans le cadre de l'acquisition par LBO du Groupe SVP (due diligence et structuration fiscale) ;
- Assistance d'un groupe européen de consulting dans le cadre du développement international et de la réorganisation européenne de ses activités ;
- Assistance de Rothschild Investment Partners dans le cadre d'une prise de participation au capital du groupe Sibille Industries (due diligence) ;
- Assistance d'un fond dans le cadre de la cession de sa participation dans un groupe de services télématiques (VDD et conseil fiscal vendeur) ;
- Assistance des managers d'un groupe de consulting dans le cadre de la vente de leur participation à un groupe concurrent américain ;
- Assistance d'un groupe de transport public ferroviaire dans le cadre de la réorganisation européenne des activités de commercialisation des titres de transports internationaux ;
- Assistance des fondateurs d'un groupe agent de voyage dans le cadre de la vente de leur participation ;
- Assistance du fonds d'investissement CDC Capital Investissements dans le cadre de l'acquisition par LBO du Groupe Plastiques Gosselin (due diligence et structuration fiscale) ;
- Assistance d'un groupe bancaire dans le cadre de la fusion de plusieurs filiales ;
- Assistance du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) dans le cadre de la préparation de la réalisation d'investissements d'infrastructures diverses ;
- Assistance d'un établissement financier dans le cadre de la mise en place d'un financement en crédit bail fiscal portant sur un aéronef ;
- Assistance d'un établissement hospitalier dans le cadre de la conclusion d'un bail emphytéotique hospitalier (BEH).

Le département fiscal travaille en étroite synergie avec le département Corporate – Fusions Aquisitions – Private Equity dirigé par **Christian Wolfrom**.

Christian Wolfrom est Avocat au Barreau de Paris et fondateur du Cabinet Latournerie Wolfrom & Associés.

Son équipe intervient régulièrement dans le cadre d'opérations de LBO et d'opérations de capital venture, ou encore dans le cadre de restructurations d'entreprises. Il est notamment membre de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) et de LBO NET.





●
Latournerie Wolfrom
& Associés



Société d'Avocats

Contact

Latournerie Wolfrom & Associés
164 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Téléphone : 01.56.59.74.74

Fax : 01.56.59.74.75

www.latournerie-wolfrom.com

Assistante : Virginie Raux

Téléphone : 01.56.59.74.87

E-mail : v.raux@latournerie-wolfrom.com